Séance du Conseil Municipal du 30/06/2011

N° 147

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration / Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF: DRH2011016

Signataire: BC/SL

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : création de postes de saisonniers pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2011 inclus

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3, alinéa2,

Vu le décret n° 88.145 du 15 février 1998 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique,

Vu l'avis du conseil d'état du 28 juillet 1995 n° 16805 concernant la rémunération des auxiliaires et des saisonniers.

Vu le budget communal

A l'unanimité.

DELIBERE:

AUTORISE: Monsieur le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face aux besoins saisonniers pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2011 suivant la répartition suivante :

- **mois de juillet**: 12 adjoints techniques, 3 adjoints administratifs, 4 éducateurs APS, 10 adjoints d'animation, 4 auxiliaires de soins, 3 agents sociaux, 1 infirmier, 4 éducateurs sportifs de 2è classe à temps complet et 3 à temps partiel.
- **mois d'août :** 11 adjoints techniques, 3 adjoints administratifs, 3 éducateurs APS, 7 adjoints d'animation, 1 infirmier, 4 auxiliaires de soins, 3 agents sociaux.
- **mois de septembre** : 1 adjoint administratif, 1 infirmier, 3 auxiliaires de soins, 3 agents sociaux.

DIT : que la rémunération de ces agents non titulaires s'effectuera en référence au cadre d'emplois sur lequel les agents seront recrutés.

AUTORISE : en conséquence Monsieur Le Maire à prendre les arrêtés de recrutement nécessaires.

DIT : que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

64131 - 40 (6022-64131-40)

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Publié le : 01/07/2011

Certifié exécutoire le : 01/07/2011

Pour le Maire L'adjoint délégué